

L'INFOLETTRE DU STTRC

24 NOVEMBRE 2022

(514) 842-4020 OU (888) 842-4020 SCRC@SCRC.QC.CA

VOTRE «NOUVEL» EXÉCUTIF

Le STTRC a maintenant un «nouvel» exécutif, avec quelques nouveaux visages et des élu(e)s qui sont de retour à leurs postes. Pierre Tousignant demeure président, Marie-Andrée Charron poursuit son travail à l'équité, la santé et la sécurité. Damian Pilié sévira encore aux relations de travail, pendant que Jean-François Nadeau a un autre mandat aux griefs. Josianne Létourneau continue son rôle à la coordination de Montréal, il en est de même pour Pauline Guérineau à Québec. Après avoir insufflé un important virage aux communications du syndicat, Davis Savoie cède sa place à Bruno Lelièvre qui sera responsable des communications et de la mobilisation. Des nouveaux venus s'ajoutent à l'équipe du bureau syndical: Lise Millette devient secrétaire générale et trésorière, Maxime André, qui est à Trois-Rivières, sera le pont entre les régions et Gilles Boudreau va représenter Moncton. Le STTRC tient à remercier la secrétaire générale sortante, Isabelle Montpetit, pour son importante contribution au syndicat. Son expérience et son travail ont grandement amélioré notre organisation.

Problèmes à la maintenance

Le secteur de la maintenance fait face à des problèmes importants de pénurie de main-d'œuvre, ce qui pèse lourd sur les camarades syndiqués de ce département. À cela s'ajoutent des demandes qui ne cessent de grandir. Les employés de la maintenance s'occupent par exemple de réparer des appareils techniques ou encore d'assurer le bon fonctionnement d'AVID. Au cours des deux dernières années, ce secteur a vu 22 démissions et de nombreuses personnes sont absentes en ce moment. Le climat s'est particulièrement dégradé l'année dernière. La situation actuelle fait en sorte que tout repose sur les épaules de quelques personnes, ce qui leur donne un horaire en dents de scie. Rien pour aider la survie physique et mentale.

Le STTRC a organisé une première rencontre avec les membres de ce secteur en avril 2021. Depuis ce temps, le syndicat a tenté plusieurs approches, tant au comité de relations de travail qu'en comité de charge et milieu de travail, avec peu de réponses de la part de l'employeur. Radio-Canada a organisé sa propre rencontre avec les membres du département, sans que le STTRC soit autorisé à y assister. Évidemment, le syndicat espère que l'employeur va proposer des solutions qui peuvent aider les membres de la maintenance. Plusieurs personnes sont insatisfaites des services rendus par ce département, mais de grâce épargnez vos collègues qui vivent une situation difficile!

Rétro et nouvelle convention collective

Vous en avez probablement entendu parler, tous les membres du STTRC n'ont pas reçu la rétroactivité salariale comme cela était prévu pour le 17 novembre. Plusieurs questions se sont posées puisque nous n'avons pas cette information. L'employeur a produit une communication à cet effet après discussion avec la direction du syndicat. La situation sera corrigée le 1er décembre. Dans le cas des contractuels, Radio-Canada a assuré qu'elle paiera la rétro en décembre. Ce retard n'avait pas au préalable été mentionné ni au syndicat, ni aux contractuels.

Dans le cas des permanences promises chez les employés contractuels, la SRC nous a annoncé être en mesure de concrétiser ses engagements : dix permanences chez les chercheurs contractuels et 50% des postes détenus par les édimestres actuellement contractuels. Les postes seront offerts par ancienneté. Rappelons que Radio-Canada s'était engagée à créer ces postes dans les 30 jours de la signature de la convention collective.